



Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de SEVREY
N°24, avril 2022

Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

Fermeture de Lavande : suite et conséquences

Faute de personnel en nombre suffisant sur le CHS, il a fallu fermer Lavande au 15 décembre. Conformément aux engagements pris, l'unité a réouvert le 15 mars, mais pour l'instant partiellement, faute de soignants en nombre suffisant.

A cette occasion, à la demande des agents, nous avons médiatisé l'information. FR3 notamment est venu sur place rencontrer CGT et FO.

Sur l'insistance de la CGT, le directeur a rencontré les agents sur place et nous avons obtenu que **toute nouvelle embauche d'infirmiers, en l'attente de concours, soit en CDI** et que les « anciens » contractuels soient CDIés. Une publication commune Direction-Syndicats est en cours de finalisation pour attirer de nouveaux recrutements.

Une application internet pour faciliter les heures supplémentaires serait trop coûteuse. Il serait dommage de favoriser les heures supplémentaires au détriment des emplois, d'autant que nous nous sommes battus pour obtenir les 35 H avec nos avantages en termes de RTT.

Enfin, un groupe de travail CHSCT-DRH réfléchira sur l'allègement du travail administratif, logistique, informatique, ... des soignants

Démographie médicale

La répartition des internes reste profondément inégalitaire : 80 % pour le CHU et la Chartreuse, 20 % à se répartir sur les 3 autres départements, suite essentiellement à la réforme des études de psychiatrie. Les soins s'éloignent toujours plus des usagers, se concentrant sur les chefs-lieux de région. Les internes d'aujourd'hui étant les médecins de demain, nous nous préparons à une aggravation locale et nationale de la pénurie médicale ; la désertification rurale se poursuit.

La CGT a proposé et obtenu une motion commune CME, syndicats et Conseils Départementaux de toute la Bourgogne afin de répartir équitablement les stages des internes sur les territoires.

Démographie des psychologues

Depuis quelques mois, ce sont maintenant les psychologues qui quittent l'hôpital pour du libéral ou le médico-social, plus correctement rémunérateur. Pour rappel, leur taux de précarité local est de 48%.

Comme pour les infirmiers, nous avons demandé qu'en l'attente de concours, les embauches de psychologues (sur poste pérenne) soient réalisées en CDI.

SEGUR 2 : des financements spécifiques

La CGT rappelle que le volet 2 des négociations Ségur prévoit des financements spécifiques pour créer des postes, titulariser des personnels et la prime d'engagement collectif.

La direction a déjà titularisé 14 ASH en « sureffectif », pour l'essentiel d'anciens contrats aidés. Nous allons engager des négociations sur tous ces volets avec la direction

Secrétaires

Localement, même s'il a baissé, le taux de précarité de la profession est de 16%, mais il est de 28% chez les secrétaires médicales, dont beaucoup sont toujours AA. Nous avons demandé que :

- Toute nouvelle embauche de secrétaire médicale qui dispose du diplôme requis soit une embauche en AMA
- Les AA contractuelles soient titularisées par concours statutaire

La DRH étudie le dossier, d'autant que les équipes mobiles ont permis la création de postes

Bécarre

Toujours de trop nombreuses DEI pour violence et un turn over trop important des soignants. Lasse d'attendre depuis plus de 2 ans, l'équipe a envoyé une pétition à la direction qui a demandé à la chefferie de pôle de recevoir tout le personnel. Suite à la mission CHSCT et à la réécriture du projet de l'unité, sont demandés 2 soignants de nuit, 1 moniteur-éducateur et du temps psychologue supplémentaires. Pour l'instant, la création du poste éducatif est actée. Le reste ne saurait tarder.

La CGT a insisté pour que les nouveaux soignants de Bécarre bénéficient prioritairement des formations à la psychiatrie. La DRH insiste pour que les assistantes de pôle l'écrivent dans les objectifs de formation du pôle

Encadrement de nuit

Expérimentation d'un nouvel encadrement de nuit. Ce seront les cadres de jour qui gèreront les problématiques en ressources humaines des agents de leur unité.

Le récent nouveau roulement de nuit sans week-end semble majoritairement satisfaisant

Temps partiel choisis

Nous n'avons reçu que 34 réponses (pour 1.100 agents) suite à la diffusion de notre 2^{ème} questionnaire. Le petit nombre de réponses ne nous permet pas d'appuyer une revendication collective.

Toutefois, nous conservons une analyse des résultats pour ceux qui le souhaiteraient. Il suffit de nous la demander par mail.

Compteurs d'heures supplémentaires

Régularisation du fonctionnement des compteurs 12 et 85 qui a fait l'objet d'une note de service récente, afin que les règles soient précisées et claires pour tous, agents et encadrement.

Congés d'été

La CGT est intervenue pour faire rétablir la réglementation : la période de congés d'été (soit 3 semaines consécutives de droit) s'étend du 15 juin au 15 septembre, et non du 1^{er} juin au 30 septembre. La note de la DRH sur le portail précise même que quelques jours complémentaires peuvent être posés pendant ou à proximité de cette période, sous réserve des nécessités de service.

Si vous souhaitez recevoir nos tracts et infos sur votre mail perso ou pro, contactez-nous ci-dessous !



Adresse courriel cgt.chs@ch-sevrey.fr

Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

Local galerie des oiseaux, ouvert le lundi, mercredi et jeudi, de 9 H à 17 H, et le vendredi après-midi